

Convention de partenariat entre le CCAS et Konexio

Etablie entre :

Le CCAS du Haillan, 135 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN, représenté par Mme KISS Andrea, en sa qualité de Maire et présidente du CCAS, d'une part,

Et

Konexio, 25 rue Robert Schuman 33130 BEGLES, représenté par Christine GUINGUENE, chargée de développement KONEXIO Bordeaux, d'autre part.

Il a été convenu un partenariat dont les conditions sont les suivantes :

-Konexio assure une permanence connectée visant à l'accompagnement, à l'accès aux droits et aux démarches administratives en ligne ainsi qu'une évaluation de niveaux numériques.

Ces permanences sont animées par des conseillers numériques salariés de Konexio, assistés, le cas échéant, par un.e stagiaire ou jeune en mission service civique.

La permanence est hebdomadaire, le mardi de 14h à 17h, dans les locaux du ccas, 135 avenue Pasteur. Cette permanence s'inscrit dans les activités du CCAS et elle est ouverte aux usagers de la commune.

Aucune contribution financière ne peut être demandée aux usagers ou au CCAS.

De son côté le CCAS s'engage :

- à diffuser les informations via ses réseaux (messagerie, affichage, réseaux sociaux etc...),
- à faire la réservation de la salle,
- à prévoir la présence d'un membre du CCAS pour faciliter l'accueil des usagers et la convivialité.

Cette convention prend effet à partir du 26/04/2022 après 5 séances tests.

La convention pourra prendre fin par décision commune des deux parties.

Fait au Haillan le

Christine GUINGUENE,
Chargée de développement KONEXIO Bordeaux

Andréa KISS,
Présidente du CCAS